

Dans le cas où il s'agit, non de trop grandes pluies, mais de sécheresse, le dieu du sol devra être, non plus réprimé, mais encouragé. „Depuis le commencement du printemps jusqu'au commencement de l'été pour finir au commencement de l'automne, lisons-nous dans le *Heou Han chou*, si la pluie et l'humidité ont été en trop petite quantité sur les commanderies et les royaumes, les chefs d'administration, de commanderies et de sous-préfectures, déblaient en les balayant leurs autels respectifs des dieux du sol et des moissons ¹⁾.”

Pourquoi balayait-on ces autels? C'était évidemment afin d'enlever tout ce qui aurait pu couvrir leur surface et diminuer par conséquent le déploiement de leur énergie au moment où elle-ci était indispensable pour lutter contre la sécheresse.

Le *Tch'ouen ts'ieou fan lou* nous apprend que, lorsqu'on priaait pour obtenir la pluie au printemps, en été et en automne, on perçait un trou dans l'autel du dieu du sol cantonal de manière à le mettre en communication avec la rigole qui était en-dehors du village. En humectant ainsi le dieu du sol, on voulait sans doute l'inciter à produire lui-même l'eau dont on avait grand besoin; le procédé

¹⁾ *Heou Han chou*, chap. XV, p. 1 r° 自立春至立夏盡
立秋。郡國上雨澤若少。府郡縣各授除社
稷。 Dans ce texte, le mot 府 me paraît désigner l'administration des
royaumes appartenant à des rois apanagés, tandis que les mots 郡縣 désig-
nent les gouverneurs de commanderie et les sous-préfets qui s'occupent des
territoires relevant directement de l'empire. Dans la citation que fait de ce
passage le *T'ong tche* (chap. XLII, § *ta yu*) de *Tcheng Ts'iao*, le mot
府 est supprimé, et le sens n'en est que plus clair. Dans la citation qu'en
fait le critique moderne *Ling Chou* 凌曙 (SHTKK, chap. 880, p. 3 r°),
le mot 府 est maintenu, mais le mot 若 est changé en 詣 et alors la
phrase me semble inintelligible.